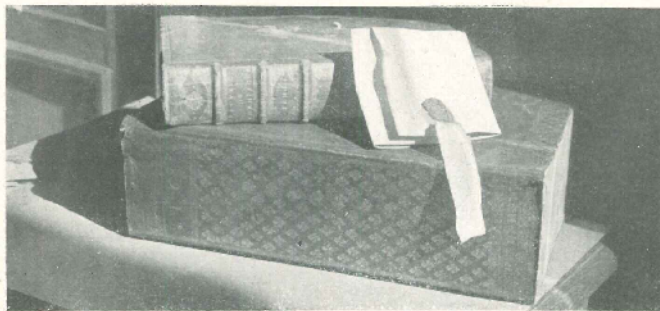


LETTRES...

véhicules de la pensée écrite

par MARCEL LASSEAUX



Lettre sur parchemin.



La lettre-enveloppe.
(Coll. Thiébaux.)

Nombre d'articles, d'études, d'expositions ont été consacrés aux timbres-poste, aux marques postales. Bien peu ont traité de la lettre. Pourtant n'est-il pas passionnant de savoir comment, sous quelles formes variées les hommes ont correspondu entre eux depuis qu'ils ont découvert l'écriture ! C'est cet aspect tangible de la pensée humaine que nous avons demandé à notre collaborateur Marcel Lasseaux de présenter à nos lecteurs à l'occasion de l'exposition qui vient de s'ouvrir au musée Golsen.

La lettre ne fut pas toujours la chose fragile que nous connaissons et qui contient tant de misères, tant de joies et tant d'inconnu dans son étui de papier.

Gravée sur pierre, elle écrivait de travail les facteurs néolithiques ; sur ardoise, elle éclatait au moindre choc, ce qui ne facilitait pas la lecture ; sur corce, elle séchait, se roulait, se tortillait de la façon la moins civile ; sur coquillage, elle avait de l'allure, mais se pulvérisait facilement, et sur peau,

elle sentait mauvais les jours d'été.

Tout compte fait, c'est encore l'os qui se montra de meilleure composition, et les os plats des épaules de mouton aussi bien que les andouillers de renne firent tout de suite l'objet d'une spéculation scandaleuse, comme notre siècle enfin évolué, moral et vertueux n'en connaît plus heureusement.

L'homme grava donc sur os ses pensées profondes et légères, tout ce qui fait le charme de sa conversation et de sa correspondance, en un mot. Mais bientôt, le goût lui venant, il se lassa de rédiger des maximes d'une philosophie déjà préhistorique, ou encore des lettres d'amour sur les rosettes de son déjeuner.

Il revint à ses peaux de bête, les râcla, les pouça et en fit du parchemin. Malheureusement, c'était cher — et l'homme fut toujours assez « regardant ».

Il essaya des tablettes d'argile, qu'il mettait cuire sous la cendre après les avoir écrites. C'était solide, mais lourd.

Les feuillets de papyrus étaient, au contraire, légers, mais fragiles.

La tablette de bois ou d'ivoire, recouverte de cire et sur laquelle on gravait à la pointe d'un stylet, connut une vogue qui dura toute l'antiquité. Elle était économique, puisqu'il suffisait de liser la cire pour pouvoir écrire de nouveau. C'était la formule idéale pour les lettres d'amour : avec un peu de chance ou un coup de soleil, ça s'effaçait tout seul.

On imagina aussi les lettres à nœuds, encore en usage chez certaines peuplades primitives de l'Amérique du Sud. Un message note sur une ficelle, au moyen de nœuds mystérieusement disposés, le message qui lui est dicté. Arrivé à destination il déroule sa ficelle. Chaque nœud correspondant par sa forme et son emplacement à une image déterminée, l'homme reconstitue de mémoire le texte intégral du message.

Enfin, en 250 avant Jésus-Christ environ, les Chinois inventèrent le papier, et l'encre... de Chine bien entendu.

Pendant longtemps, celui-là circula concurremment avec le parchemin. Il y a toujours des gens de vieille roche qui se débient des nouveautés. Il faut dire aussi que l'on ne connaissait alors que le papier de chiffons et que le vieux linge, matière première indispensable, fut longtemps rare. Si rare que, au moyen âge notamment, jamais on ne vit tant d'hommes présûmés heureux parce que sans chemise. Le papier ne courait donc pas les rues.

L'accroissement du bien-être — partant de la lingerie — permit à la correspondance de se développer parallèlement. M^{me} de Sévigné en profita tout spécialement pour préparer aux jeunes générations à venir la cause directe et abondante de tant de désespoirs enfantins.

A partir du XIX^e siècle, la création du papier à pâte de bois mit cet article bon marché et permit à l'homme — et à la femme — de se livrer sans compter à des débauches de sensibilité.

L'accessoire complémentaire et indispensable de la lettre est la plume. Les fouilles de Pompéi révèlent que les Romains connaissaient une plume de bronze, analogue à notre plume de fer.

Le moyen âge en conserva la tradition et poussa même le raffinement jusqu'à en faire d'argent et d'or. Bien entendu, elles étaient réservées dans l'ensemble à ceux qui voulaient faire du genre. Dans la vie con-



Encrier, poudrier, baugeoir.
(Bronze florentin du XVI^e siècle.
Coll. Henri d'Allemagne.)



Cailley en acier destinée à faire fondre la cire pour cachets.

rante, on se servait plus modestement de roseaux ou de plumes d'oie et de cygne.

C'est au XIX^e siècle seulement que la plume de fer valut la paix aux volailles, tout au moins sous le rapport de l'écriture.

L'encre des lettres de jadis était séchée avec du sable chez les gens sans façon, avec des poudres de couleur chez les autres et même avec de la poudre d'or chez les gens très bien.

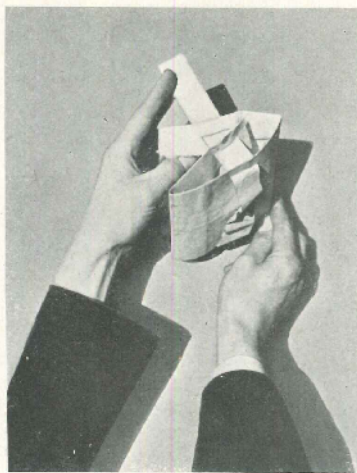
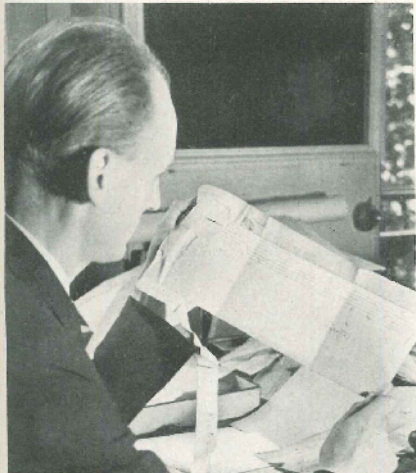
Aujourd'hui le bovard est employé le plus généralement à cet usage, à moins qu'il ne serve aux écoliers à faire des boulettes saturées d'encre, qu'on projette ensuite avec un lance-pierre derrière le dos du professeur et pour servir à la décoration intérieure de la classe.

Enfin, on ferme maintenant les lettres au moyen de colle, ce qui n'est pas bon pour la langue. Autrefois, on roulait seulement le feuillet, généralement unique, et on l'enserrait d'un ruban d'étoupe ou de papier scellé à la cire.

Plus tard (XV^e siècle), on pliait la lettre de façon plus ou moins compliquée, on perçait les plis à l'aide d'un stylet et l'on passait dans ces fentes une languette de papier — parfois découpée dans la marge même du document — et que l'on scellait sur un plat. Certains esprits particulièrement méfants allaient même jusqu'à coudre les plis d'un fil de soie froche de couleur tendre — cela ne coûtait pas plus et faisait tellement plus joli ! — dont les bouts étaient réunis sous un sceau de cire.

Le XVII^e siècle adopta une fermeture dans laquelle les deux extrémités de la lettre, repliées, rentraient l'une dans l'autre, à la façon de ces petits paquets plats dans lesquels certains pharmaciens attachés livrent encore aujourd'hui leurs poudres. Des pains à cacheter ou des cachets de cire assuraient la tenue en place.

La fermeture à la façon de nos enveloppes modernes, c'est-à-dire au moyen de quatre pattes



Disposition générale et pliage d'une lettre sur parchemin.

triangulaires pliées et rabattues sous un cachet central, apparut vers le XVIII^e siècle. Cependant, la missive continuait à être à la fois lettre et enveloppe : texte d'un côté, adresse de l'autre. Comme chacun taillait soi-même son papier avec des ciseaux et selon ses lumières, la présentation ne manquait pas de fantaisie. La disposition générale des lignes non plus. Il y en avait de toutes courtes et de très longues parer qu'un louable souci d'économie — le Français a toujours été « économique » — incitait le correspondant à écrire jusqu'au bout des pattes.

**

Écrire est une chose, acheminer cet écrit en est une autre. Or, l'homme — constatons-le avec plaisir — n'écrit pas seulement pour sa satisfaction personnelle et égoïste, mais beaucoup par altruisme et pour la plus grande édification de son semblable, qui le lui rend bien.

Le problème de la transmission de la parole écrite se pose donc tout de suite.

La poste fut d'abord une affaire d'Etat, au sens propre du terme. Les souverains l'entretenaient pour le seul intérêt de leurs affaires. Les Pharaons, Cyrus, Xersès, Philippe de Macédoine, Alexandre et jusqu'à nos ancêtres chevulus les Gaulois en usaient ainsi. Ils se servaient pour cela de messagers, tantôt à pied, tantôt à cheval, et qui voyageaient par relais. Quant aux particuliers, ils se débrouillaient comme ils pouvaient, en confiant le trésor de leurs pensées à des courriers privés, mais l'Etat ne les y aidait pas.

Auguste, le premier semble-t-il, créa une poste mixte : publique et privée.

Après la chute de l'empire romain, on patauga dans la plus complète incobérence postale, malgré les efforts de Charlemagne pour y mettre de l'ordre.

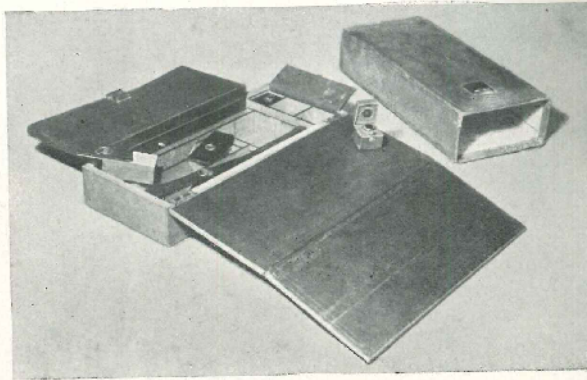
Par une de ces fantaisies à la fois savoureuses et sanguines dont l'histoire est pleine, notre première poste aux lettres officielle fut... l'Université de Paris.

Prenant très au sérieux son rôle d'*alma mater*, elle ne put admettre dans son cœur tendre que les escoliers confiés à sa férule fussent privés de nouvelles des leurs pendant la durée de leurs études.

Pour y remédier, elle organisa à ses frais — ou plutôt

aux leurs, puisqu'elle en tira très vite un revenu des plus confortables — un service de messagers reliant à travers les provinces rejets et ascendants. Ceci pour le réconfort de jeunes esprits qui en avaient parfois besoin, les disciplines scholastiques étant souvent des moins attrayants et des plus amères.

En 1464, Louis XI reprit à son compte l'idée d'Auguste en créant une



Coffres à cire et à cachets.

(Coll. Henri d'Allemagne.)

P. T. T., dont les artères vont se ramifiant à l'infini jusqu'à irriguer les plus minuscules centres de vie.

Les lettres, collectées dans les boîtes disposées à cet effet sur la voie publique, sont centralisées dans les premiers organismes de triage, qui les acheminent sur des centres de répartition régionaux, d'où elles sont dirigées sur leur destination définitive.

Une partie de ces opérations se fait dans les hôtels des postes, le reste en cours de route même, dans des wagons spéciaux occupés par des postiers dits « ambulants ».

**

Les frais occasionnés par ces innombrables manipulations sont couverts par l'affranchissement.

Les premières taxes furent de simples pourboires donnés à des transporteurs bénévoles, généralement nantis par ailleurs de fonctions officielles ou semi-officielles, tels que messagers royaux ou seigneuriaux. L'expéditeur faisait son prix et le notait lui-même sur la lettre, afin que le destinataire ne fût pas victime des fantaisies du courrier, car, pour être sûr que celui-ci porterait fidèlement le message, le port était payé à l'arrivée, ce qui était somme toute une sage précaution.

Ce petit trafic officieux finit par agacer le roi. Il trouva qu'il ne payait pas des chevaux à ses courriers et des courriers pour ses chevaux à seule fin de charger ceux-ci comme des mules de correspondances qui ne lui rapportaient rien. Il semblerait à première vue que rien ne dût être plus sûr que de mettre fin à cet abus, puisque nous étions alors en pouvoir absolu. En fait, il n'en fut rien. Ce qui prouve qu'il n'était pas suffisant d'être sacré à Reims et enterré à Saint-Denis pour venir à bout de ses postillons. Ce qui est aussi bien désolant ou bien consolant, selon que l'on aime ou que l'on n'aime pas l'absolutisme.

Pour en revenir à notre affaire, qui est proprement l'établissement de taxes postales régulières et officielles, le premier tarif complet vit le jour sous Henri IV. Comme le Béarnais s'entendait assez bien à ses affaires, le résultat le plus immédiat fut une majoration des prix jusque-là pratiqués, et sur une base allant à peu près du simple au double.

Naturellement, il s'ensuivit une levée générale d'écritures, le public trouvant que c'était payer bien cher l'intérêt soudain que le roi portait à ses lettres d'amour et autres. Il y eut recours sur recours devant le parlement, le conseil d'Etat, etc.

Après une dizaine d'années de réflexion (1627-1637) la cour des aides découvrit une formule que le plus sagace des Normands n'eût pas dédaignée : elle interdit toute majoration du prix fixé par l'expéditeur, mais autorisa le transporteur à décliner l'honneur d'acheminer un pli dont la taxe ne lui conviendrait pas. C'était simple... Le tout n'était que d'y songer.

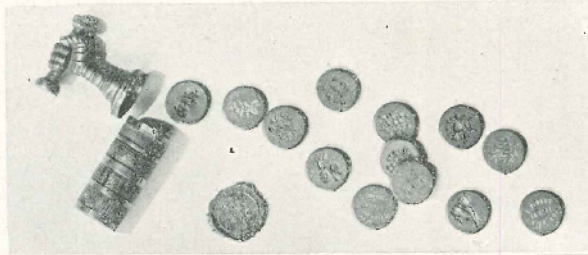
La situation se maintint ainsi, à grand renfort de querelles et de marchandages, jusqu'en 1655, où le public, las de s'égarer en vain, accepta les tarifs de la ferme des postes.

La taxe de port continua cependant à être payée à l'arrivée. Elle était calculée sur la distance réelle parcourue et non suivant le régime forfaitaire moderne, où les petites distances compensent les grandes. Le tarif ancien était donc parfois très onéreux, et d'autant plus que la poste s'entendait très bien à « allonger la sauce ». C'est ainsi qu'une lettre pour aller d'Amiens à Rouen remontait jusqu'à Paris pour redescendre en Normandie, soit quelque trois fois le trajet direct entre ces deux villes. Aussi arrivait-il souvent que le destinataire, un peu juste dans ses affaires ou manquant simplement de manières, refusait en bloc et la taxe et la lettre.



Encrier napoléonien considéré comme séditieux sous la Restauration.

(Coll. Thiebault.)



Cachets multiples contenus dans une même monture.

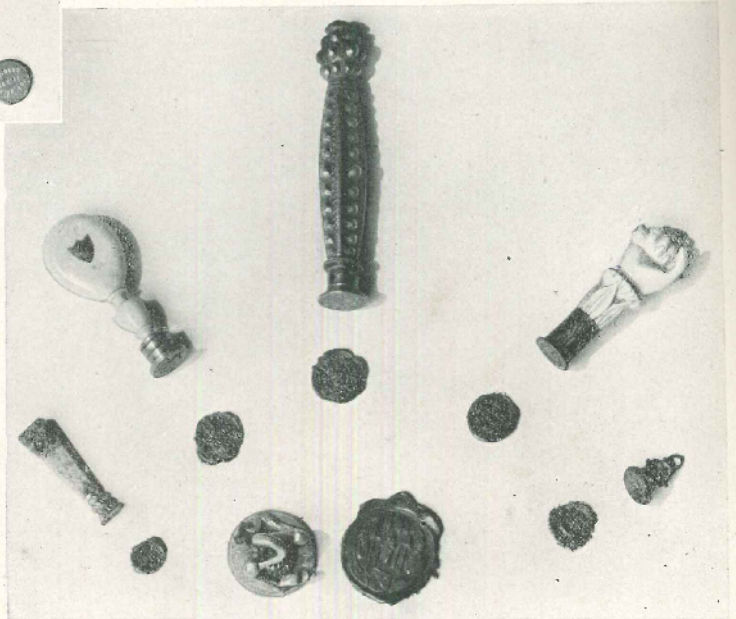
(XIX^e siècle. Coll. Henri d'Allemagne.)

poste royale, qu'il ouvrit généreusement aux grands de son temps, avec cette petite restriction qu'il se réservait le droit — auquel il ne manqua pas — de prendre connaissance de ces correspondances privées qu'il consentait à acheminer avec les siennes propres. Sans doute afin d'éviter à ses fidèles sujets la tentation et le remords de le payer d'ingratitude en disant du mal de lui.

Sous Henri III, en 1576, la poste royale fut ouverte pour la première fois au public, sans distinction de personnes. Des courriers à jours fixes furent créés, auxquels s'ajoutèrent sous Louis XIII les très modestes ancêtres de nos bureaux de poste pour la réception et la délivrance des messages.

À la Révolution, la poste royale comptait quelque mille trois cents bureaux, douze mille employés, trois mille relais et acheminait une trentaine de millions de lettres, soit à peu près une épître par habitant et par année. C'était peu, mais il faut dire que les trois quarts de la population d'alors ne savaient ni lire ni écrire, ce qui était en somme une grande économie pour eux.

Le torrent décaplé des lettres coule à présent nuit et jour dans un système compliqué de canaux communiquants appelé



Cachets divers.

La poste, en ce cas, faisait valoir le mauvais goût du procédé, priait le récalcitrant de réfléchir, etc., et finalement rangeait en soupirant le pli en souffrance dans ses archives... pour le représenter fidèlement avec la missive suivante. Et le coupable ne recevait plus aucune nouvelle du dehors qu'il n'eût préalablement acquitté sa dette. Rien de tout cela ne fût arrivé si le port avait été payé par l'expéditeur, comme c'est le cas aujourd'hui, mais la routine est la routine. On en arrivait même à cette chose absurde que si, d'aventure, quelque obstiné exigeait, pour une raison connue de lui seul, de payer à l'expédition, on plaît soigneusement son argent dans un papier épingle à la lettre et l'administration prévenait officiellement le chef du bureau de remise « qu'il trouverait annexé à tel envoi le montant du port et que, en conséquence, il pouvait délivrer gratuitement, etc. »
O administration !

C'est, naturellement un Français qui, le premier, sur l'idée de faire payer le port au départ, M. de Velayer, créateur de la « petite poste » ou poste parisienne, imagina un système de « billets de port payé » que l'expéditeur attachait à sa missive en la remettant au bureau. C'était en somme le principe du timbre-poste. Cela en 1653.

Naturellement aussi, cette initiative n'eut aucun succès, le Français considérant par principe que son rôle est d'inventer les choses pour le reste du monde et ne leur trouvant de valeur que dans la mesure où elles lui reviennent du dehors.

C'est ce qui arriva pour l'invention de M. de Velayer, que Rowland Hill ou James Chalmers — ces messieurs se disputent encore la palme au paradis des inventeurs de première et seconde main — rortéouvinrent en Angleterre. Seulement, il fallut attendre quelque deux cents ans, environ 1840. Cela parce que les Anglais ont toujours eu l'imagination un peu lente.

En 1844 donc, la France reçut avec transports cette nouveauté blanchie à Londres. Après quoi, elle prit quatre années de réflexion avant de se décider à l'adopter.

On se servit d'abord d'estampilles apposées à l'encre grasse sur les enveloppes ; puis on passa aux timbres-poste proprement dits (1849). Ces premiers timbres n'étaient pas dentelés comme ceux de maintenant. Il fallait jouer des ciseaux pour les découper à même la feuille. Cela n'allait pas vite et ce n'était pas toujours très joli comme résultat. Tout le monde n'a pas la main sûre et le coup d'œil juste. On y mit bon ordre grâce aux perforations que nous connaissons.

Après avoir été imprimés par les soins de la Monnaie (1), puis par divers organismes privés sous contrôle, et même par la Banque de France, les timbres-poste sont aujourd'hui fabriqués dans les ateliers spéciaux de l'administration des postes.

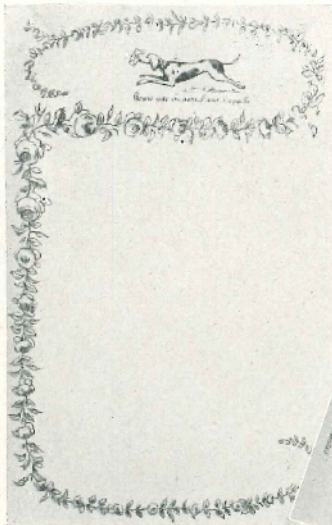
Les procédés d'impression des timbres ont été très variés : lithographie, typographie, taille-douce, etc. Aujourd'hui, des machines à grand rendement impriment, sèchent, gomment et perforent avec la plus grande régularité et la plus grande précision.

En principe, le rôle du timbre-poste est de servir de saut-conduit au message dans le coin duquel il s'accroche de toute l'énergie de la gomme arabique qui lui colle au dos.

En fait, il sert surtout à alimenter la passion paisible mais dévorante des collectionneurs, ou philatélistes. Il est de notoriété publique que les premiers milliers d'exemplaires de chaque émission sont absorbés, officieusement mais sûrement, par les grands marchands internationaux. Ce n'est qu'après cette formalité que l'émission considérée parvient aux guichets... s'il en reste.

Certains pays aux finances traditionnellement embarrassées connaissent bien ce moyen de boucher les trous d'un budget. Au moindre prétexte, ou même sans prétexte du tout, des tirages éphémères se succèdent, aussitôt enlevés que parus, et pour aller dormir dans des albums reliés en percale rouge, verte ou bavoise... C'est simple et, en tout cas, beaucoup plus sûr qu'un lancement de fonds d'Etat. Surtout quand on n'a pas de crédit.

Quoi qu'il en soit, le commerce des timbres-poste est un des plus



Spécimens de papier à lettres de différentes époques.

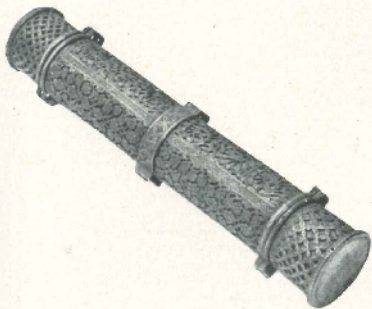


prosperes du monde. Il a ses leaders, ses magnats, ses bourses, ses boucs, ses krachs et ses millions d'agitateurs innocents et fervents. Certaines collections valent des fortunes, et il n'est guère de famille où il n'y ait un amateur, barbu ou non.

Le travail du collectionneur sérieux n'est d'ailleurs ni simple ni facile. Rien n'est aussi fragile qu'une de ces minuscules vignettes. Une dent extraite de la dentelure — et cette opération ne nécessite pas l'emploi d'un puissant davier — et voilà un exemplaire de valeur déprécié. Certains timbres anciens — de Russie notamment — ne supportent pas l'eau. Imprimés par un procédé analogue à celui de la chalcographie, dans le but d'éviter les fraudes par lavage de l'estampille, la couleur et l'image restent aux doigts de l'imprudent qui les manipule sans précaution.

L'identification du timbre, de son origine et de sa date d'émission se fait en examinant le filigrane du papier, les fils de soie noyés dans la pâte (Allemagne du Nord), le nombre et la forme des dentelures — énormes chez les vieux finlandais, etc. Tout cela à la loupe. Souvent deux émissions identiques d'aspect, de couleur et de valeur nominale — mais de cotes différentes — ne se distinguent que par des détails insignifiants, nécessitant des recherches attentives. Nul doute que, s'il y avait pour lui obligation de se livrer à un travail aussi délicat, il n'y ait pas de collectionneur qui ne crie à l'oppression. Comme il ne s'agit que de son plaisir, il n'en est pas qui ne se penche là-dessus avec passion et n'y apprenne la patience, le soin et la sagacité. Il ne lui est pas non plus interdit de rêver, en manipulant un exemplaire « obitéré », à la tendre lettre d'amour qu'il a « attranché » ; à moins que ce ne fût un impérieux commandement de payer, un gros mensonge, une sévère sermonne, un bavardage de femme sans signification spéciale, d'ironiques félicitations ou même — tout arrive — l'aveu d'un sentiment sincère, bref tout ce qui constitue les nuances de la parole écrite, expression de la pensée humaine avec ses laideurs et sa beauté, sa grandeur et ses faiblesses.

MARCEL LASSAUX.

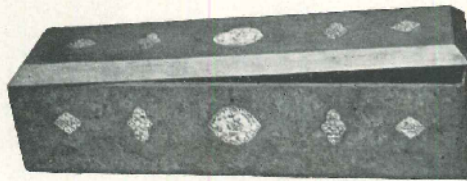


Boîte pour le transport des dépêches en Asie centrale.

(Cuivre ajouré du XVIII^e siècle. Coll. Henri d'Allemagne.)



Avers d'une médaille des postes frappée en 1786. (Coll. Thiébault.)



Écritoire persane.

(Lacque et ivoire du XVIII^e siècle. Coll. Henri d'Allemagne.)



Revers de la médaille des postes frappée en 1786. (Coll. Thiébault.)